



ATTESTATION

Le Directeur de la Protection des Végétaux des Contrôles Techniques et de la Répression des Fraudes atteste que les produits à usage agricole:

Nom Commercial	Teneur en éléments	Formulation & Observations
BORMAX FOLIAREL 150 EC	150 g/l Bore	EC
FOLIAREL CA	15% (220 g/l) CaO complexé par lignosulfonate	Liquide
FOLIAREL K	3 % Azote uréique + 50% K ₂ O soluble dans l'eau + 31% SO ₃ soluble dans l'eau + 0,3% Bore soluble dans l'eau	SP
FOLIAREL OK	19,4% Bore soluble dans l'eau + 20% K ₂ O soluble dans l'eau	SP
FOLIAREL PROTI-BOR	8,0% Bore soluble dans l'eau + 2,5% Manganèse soluble dans l'eau + 5% MgO soluble dans l'eau + 22,5% SO ₃ soluble dans l'eau	SP

ne sont pas soumis à la législation sur les pesticides à usage agricole actuellement en vigueur au Maroc.

Cette attestation est délivrée à la société OMNIUM AGRICOLE DU SOUSS (SAOAS) pour servir et valoir ce que de droit.

Le Directeur de la Protection des Végétaux
des Contrôles Techniques et de la
Répression des Fraudes

Signé : *Abderrahmane HILALI*